



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 09 avril 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse qui comprend deux points essentiellement. Le premier est un appel de l'ONUCI que je vous lis.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) réitère son appel aux autorités concernées, notamment à la Commission Electorale Indépendante (CEI), pour qu'elles publient sans délai un chronogramme électoral comprenant les étapes à franchir en vue de la tenue d'élections ouvertes, justes, libres et transparentes attendues par les populations ivoiriennes. Dans le même esprit, l'ONUCI engage toutes les parties concernées à contribuer à l'exécution des tâches contenues dans l'Accord Politique de Ouagadougou, en particulier celles prévues par le 4^e accord complémentaire encore appelé Ouaga 4, du 22 décembre 2008 pour accélérer la sortie de crise dans le pays.

Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, a envoyé un message de condoléances au Président Laurent Gbagbo, suite au décès de son Directeur de Cabinet Adjoint, Mme Sarata Ottro Zirignon. Je vous livre le message

Excellence Monsieur Le Président,

J'apprends avec beaucoup de tristesse et d'émotion le décès brutal de Mme Sarata Ottro Zirignon, Directeur Adjoint de votre cabinet. Vous perdez une collaboratrice de valeur, la Côte d'Ivoire une grande dame et l'ONUCI une interlocutrice privilégiée engagée sans réserve sur la route de la paix.

En cette circonstance douloureuse, je voudrais vous présenter mes sincères condoléances et celles de toute l'ONUCI et vous prie de bien vouloir transmettre notre compassion à la famille de l'illustre disparue.

Nous prions pour que la terre ivoirienne lui soit légère et que Dieu l'accueille en son paradis.

Très haute considération

Signé YJ Choi, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Voilà ce que j'avais pour vous. Si vous avez des questions sur l'actualité ou sur les points que je viens d'aborder, nous sommes à votre disposition.

Pascal Soro (Fraternité Matin) : Vous demandez à la CEI de publier sans délai les dates des élections. Bien sûr, il y a des points qui restent à satisfaire. A quels points pensez vous ? Est-ce que vous pensez clairement au désarmement ?

HT Oui l'accord de Ouaga 4 implique des tâches bien précises dans le cadre de l'organisation des élections. Il y a le désarmement, il y a aussi le redéploiement de l'administration. Il y a toutes ces tâches qui doivent être également achevées pour la tenue des élections. Oui, nous pensons à ces points qui sont contenus dans l'accord 4 de Ouagadougou.

Thomas Morfin (AFP) : Cette semaine les Etats-Unis et la France ont jugé possible la tenue d'élections en 2009. L'identification n'est pas terminée, il reste au moins 2 millions de personnes à enrôler. Est-ce que l'ONUCI pense également que c'est un objectif indéniable des élections en 2009?

HT: Conformément à son mandat d'accompagnement, l'ONUCI met tout à la disposition des autorités ivoiriennes et de toutes les parties concernées pour que les élections aient lieu le plus tôt possible. C'est notre mandat, c'est le rôle que nous sommes en train de jouer en mettant à la disposition de la Commission électorale indépendante (CEI) notamment, tous les moyens possibles pour l'aider à fixer une date, avec de étapes à franchir pour que les élections aient lieu le plus tôt possible

PS : Je voudrais revenir sur sa question. Est-ce que vous pensez comme les Etats-Unis et comme la France que l'élection est techniquement possible en 2009 ?

HT: Je vous répète ce que nous sommes en train de faire sur le plan logistique, sur le plan technique et même sur le plan de la mobilisation des finances pour que les élections aient lieu le plus tôt possible. C'est ça la position de l'ONUCI et c'est ce que vous ai dit. C'est également ce qui est contenu dans la **Résolution 1865** du Conseil de sécurité qui a demandé à la CEI de manière explicite de fixer un chronogramme réaliste pour que les élections puissent se dérouler sans delai.

Ebenezer Viwami (Alerte Info) : Je voudrais revenir sur la question, peut-être la poser autrement. Est-ce que l'ONUCI croit que les élections auront lieu cette année ?

HT: L'ONUCI espère que les élections auront lieu le plus tôt possible. C'est ce que je suis en train de vous répéter également. Comme vous le savez, ce n'est pas à nous de fixer le chronogramme et c'est pour cette raison que nous demandons qu'on fixe sans délai un chronogramme électoral avec les tâches à

accomplir à chaque étape du processus électoral. Parce qu'il y a des tâches qui précèdent la tenue d'élection. Vous connaissez les tâches. Il y a d'abord l'identification qu'il faut terminer. Il faut publier la liste provisoire qui doit être expurgée c'est-à-dire qu'on doit régler les contentieux et obtenir la liste définitive, Sagem doit ensuite préparer les cartes d'identité nationale et les cartes d'électeurs. Il y a une certaine période que cet exercice demande. Il y a également la campagne électorale qui doit précéder le premier scrutin présidentiel. C'est donc pour toutes ces raisons que nous voulons voir les étapes. C'est donc au vu de toutes ces étapes que l'on peut exactement dire là où veut aller la CEI et de manière plus étendue la Côte d'Ivoire et l'appui que l'ONUCI va donner à la Côte d'Ivoire pour qu'elle arrive à bon port. Notre rôle n'est pas de fixer mais il est de notre devoir de demander que l'on fixe dès à présent le chronogramme électoral sans délai. Et c'est pour cette raison que nous disons toujours de fixer le chronogramme électoral sans délai parce que le temps n'est pas avec nous.

PS (Fraternité Matin) : Un chef de guerre avait récemment indiqué dans un journal qu'ils attendent les élections et que c'est le prochain président élu qui fera le désarmement. Quel est le point de vue de l'ONUCI à ce propos ?

HT: Vous voulez sûrement parler de commandant de zone, il n'y a pas guerre en Côte d'Ivoire. Le point de vue de l'ONUCI, c'est l'application stricte de ce qui est contenu dans l'accord de Ouaga 4. Tant que cet accord n'est pas changé, le désarmement doit être fait deux mois au plus tard avant l'élection présidentielle et l'ONUCI n'a pas encore vu un autre accord complémentaire de Ouaga et s'en tient à Ouaga 4. Notre position, pour me résumer, c'est l'application stricte de Ouaga 4 et notre disponibilité à aider les parties à tout faire pour la mise en œuvre intégrale de l'accord complémentaire no4 appelé Ouaga 4.

Merci de votre présence et à jeudi prochain

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>